

Dossier

Centres Ressources Territoriaux : un déploiement structurant pour l'accompagnement des personnes âgées en Corse

Dans un contexte de vieillissement de la population et de transformation des besoins d'accompagnement, la Corse poursuit le déploiement des Centres Ressources Territoriaux (CRT). Inscrits au cœur de la stratégie régionale de transformation de l'offre en faveur des personnes âgées et des orientations du PRIAC 2024-2028, ces dispositifs constituent un levier majeur pour renforcer le maintien à domicile et améliorer la coordination des acteurs du médico-social sur l'ensemble du territoire.

Un dispositif au service du maintien à domicile

Les Centres Ressources Territoriaux répondent à une ambition claire : permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible chez elles, dans des conditions sécurisées et adaptées à leur situation.

Pour cela, les CRT s'articulent autour de trois missions principales :

- renforcer le **maintien à domicile des personnes âgées** ;
- **soutenir les professionnels du territoire** dans les situations complexes ;
- développer la **prévention de la perte d'autonomie et la coopération entre acteurs** ;

Ils s'inscrivent ainsi dans une logique territoriale, au plus près des besoins des populations et des spécificités locales.

Une concertation territoriale aboutie

Afin de préparer leur déploiement, l'ARS Corse a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) et organisé des réunions dans l'ensemble des territoires concernés.

Ces temps d'échange ont permis :

- de présenter le cadre, les objectifs et les missions des CRT
- d'identifier les enjeux propres à chaque territoire
- de mobiliser les partenaires locaux indispensables à la réussite du dispositif

Cette phase de concertation constitue une étape clé pour garantir des projets adaptés aux réalités de terrain et favoriser l'adhésion des acteurs.

Focus – Le CRT Ouest Corse entre en phase opérationnelle

Le CRT Ouest Corse, porté par l'EHPAD Maison Jeanne d'Arc – HD2A, est désormais engagé dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle. L'équipe pluridisciplinaire est constituée et les premières prises en charge à domicile ont débuté, mettant notamment en évidence des situations d'isolement et de fragilité psychique chez les personnes âgées du territoire.

Afin d'y répondre, le CRT déploie progressivement plusieurs actions structurantes :

- accompagnement renforcé à domicile ;
- déploiement d'un dispositif de téléassistance et d'un outil numérique de coordination ;
- organisation d'actions de prévention et de formations pour les professionnels.

Une dynamique qui s'étend à la Balagne

Dans la continuité de cette dynamique, un deuxième CRT sur le territoire du Pays de Balagne a été sélectionné afin d'engager sa phase de mise en œuvre opérationnelle et de poursuivre le déploiement régional du dispositif.

Trois derniers territoires pour la dernière phase de l'AMI

La dernière phase de l'AMI CRT est ouverte et concerne trois territoires :

- **Castagniccia Mare e Monti – Pays Bastiais Sud** (territoires associés)
- **Extrême Sud – Alta Rocca**
- **Plaine Orientale**

Date limite de dépôt des candidatures : 26 juin 2026.

[En savoir plus et candidater](#)

Des moyens dédiés pour structurer l'offre du territoire

Le déploiement des CRT bénéficie d'un soutien financier dédié dans le cadre du PRIAC :

- 400 000 € par CRT pour les missions d'appui et de coordination territoriale ;
- 100 000 à 150 000 € supplémentaires pour les équipes territorialisées de prévention selon les territoires.

À terme, l'objectif est de permettre l'installation progressive d'un CRT par territoire de projet afin de renforcer la coordination des acteurs et soutenir le maintien à domicile des personnes âgées en Corse.

En direct des territoires



2 rencontres pour sensibiliser sur les maladies rares neuromusculaires et neurogénétiques et améliorer l'accès aux soins en Corse

Dans le cadre de la 3ème édition des soirées consacrées aux maladies rares en Corse, le Centre de Référence Maladies Rares (CRMR) et le Centre de compétence maladies rares (CCMR) de Nice, coordonnés par le Pr Sabrina Sacconi, organisent, avec le soutien de l'ARS, deux rencontres visant à renforcer la sensibilisation et la mobilisation autour des enjeux liés à ces pathologies, notamment l'errance diagnostique et les inégalités d'accès aux soins.

À travers ces initiatives, les équipes niçoises réaffirment leur engagement en faveur d'une meilleure prise en charge des patients sur le territoire corse. Cet engagement se traduit notamment par l'organisation de consultations avancées en Corse, le développement de solutions de télémédecine, la mise en place d'une plateforme de formation en ligne ([Prosol E-Learning](#)) à destination des professionnels de santé, des patients et des aidants, ainsi que par leur participation à des projets d'accompagnement menés en partenariat avec des associations de patients, dont l'AFM-Téléthon.

2 dates à inscrire dès maintenant dans vos agendas :

29 avril à Bastia, à l'Hôtel La Madrague - 18h30 - [Inscription](#)

18 juin au Centre Hospitalier d'Ajaccio - 18h30. [Inscription](#)

Ces événements réuniront des professionnels de santé, des institutions, des acteurs publics et privés ainsi que des associations de patients, afin de favoriser les échanges, partager les connaissances et développer des collaborations au bénéfice des patients et de leurs familles.

Ça fait l'actu



Arrivée du Dr Chantal Alberti à l'ARS Corse

La direction de la santé publique de l'ARS Corse accueille le Dr Chantal Alberti en tant que conseillère médicale au sein du service

Prévention Promotion de la Santé (PPS).

Médecin généraliste de formation, le Dr Alberti dispose d'une solide expérience dans les domaines de la santé des enfants et des adolescents, du handicap et de la santé mentale. Médecin de l'Éducation Nationale depuis plus de vingt ans, elle a notamment exercé comme médecin scolaire référent auprès de la MDPH de Corse-du-Sud et participé aux travaux de la Commission des droits

Radiothérapie : une offre modernisée et regroupée à Ajaccio

Le transfert de l'activité de radiothérapie, historiquement implantée au Centre Hospitalier de Castelluccio depuis 1977, sera effectif fin mars 2026 sur le nouveau site du Centre Hospitalier d'Ajaccio. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique de regroupement des activités de traitement du cancer sur un site unique, afin de simplifier et fluidifier le parcours des patients.

Après le transfert de l'oncologie médicale en février 2025, cette nouvelle étape renforce la cohérence de l'offre en cancérologie en Corse-du-Sud. Le scanner de repérage, déjà opérationnel au CH d'Ajaccio depuis novembre 2025, permet de préparer avec

et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Très investie dans les questions de souffrance psychologique chez les jeunes, elle a contribué à la mise en place de dispositifs d'écoute et de prévention et intervient régulièrement dans des actions de formation et de réflexion autour de la santé mentale.

Au sein de l'ARS, elle apportera son expertise médicale pour accompagner la mise en œuvre des politiques de prévention et de promotion de la santé, notamment sur les thématiques de santé mentale et psychiatrie, addictions, troubles du neurodéveloppement, maladies rares et accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Étude PROSPEL en Corse : appel aux médecins libéraux pour mieux comprendre l'évolution de la puberté

L'étude PROSPEL (Premier Observatoire des Stades Pubertaires En Libéral) est une étude clinique qui vise à établir les stades pubertaires dans la population d'enfants et d'adolescents (âges supérieurs à 5 ans et inférieurs à 18 ans). En effet, on assiste actuellement à un rajeunissement de l'âge d'apparition des premiers stades pubertaires et à une augmentation de l'incidence des pubertés avancées et des pubertés précoces.

Cette étude, portée par l'Association Française des Pédiatres Endocrinologues Libéraux (AFPEL), soutenue par la Direction Générale de la Santé et accompagnée par Santé Publique France, a déjà été déployée dans 10 régions et présente déjà près de 10 000 inclusions.

En décembre 2025, l'ARS Corse, au regard de l'intérêt du projet, a souhaité pouvoir intégrer notre région à cette vaste enquête et a décidé de la soutenir financièrement.

En ce début d'année, il est donc nécessaire de pouvoir recruter un certain nombre de médecins libéraux (idéalement 42 pédiatres et médecins généralistes sur l'ensemble de la Corse) qui pourront procéder aux inclusions sur une période de 4 semaines de leur choix. Ces inclusions nécessitent une non-opposition à l'utilisation des données, ne prennent que quelques minutes et sont rémunérées 100 € par semaine d'inclusion. Les médecins intéressés pour contribuer à la réussite de cette étude peuvent contacter les deux responsables scientifiques de l'AFPEL :

Le Dr Olivier PUEL – opuel@free.fr

Le Dr Monique JESURAN-PERELROIZEN – drjesuranperelroizen@gmail.com

Consultation sur la 3^e révision du PRS 2023-2028

Le Projet régional de santé (PRS) est arrêté pour une durée de cinq ans. Au cours de cette période, l'évolution des besoins en offre de soins peut nécessiter des ajustements. Dans ce cadre, l'ARS a lancé, le 10 mars, une consultation d'une durée de deux mois dans le cadre d'une révision partielle du PRS. Cette consultation, organisée auprès des autorités prévues par les textes porte sur :

précision les traitements avant le début des séances.

L'ARS Corse a accompagné cette transformation en finançant le système de planification RayStation, un logiciel de référence utilisé dans de grands centres de lutte contre le cancer. Cet outil de dernière génération améliore la précision, la qualité et la sécurité des traitements, au bénéfice direct des patients.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du PRS 2023-2028, en prenant en compte les spécificités territoriales et en renforçant la fluidité des parcours en cancérologie.

À terme, l'offre sera enrichie par de nouvelles techniques innovantes : repositionnement surfacique, radiothérapie stéréotaxique de haute précision notamment pour limiter les effets secondaires des traitements.

Autonomie : une convention pour renforcer l'accompagnement en Corse

Le déploiement de la branche Autonomie de la Sécurité sociale se poursuit en Corse avec la signature d'une convention entre la CNSA, l'ARS Corse et la Collectivité de Corse / MDPH. Cette signature renforce la coopération des partenaires en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, avec des actions concrètes et mesurables sur leurs parcours de vie.

Parmi les priorités :

► **déploiement du service public territorial de l'autonomie (SPTA)**

► **soutien à l'ingénierie** : généralisation de via trajectoire, développement de structures régionales d'appui à la transformation de l'offre et à la pérennité des activités médico-sociales ...

► **renforcement du parcours des personnes âgées** : soutien du choix de vie à domicile, transformation des EHPAD (diversification des prestations, ouverture sur l'extérieur, organisations innovantes), développement d'habitats alternatifs, soutien aux aidants ...

► **simplification et continuité du parcours des personnes en situation de handicap** : renforcement de l'offre d'hébergement pour adultes, mise en œuvre de prestations de répit (programmée et urgence), simplification du parcours usagers (dossier MDPH, dossier d'admission unique...)...



Et si on imaginait ensemble la santé de 2050 ?

- l'organisation de la permanence des soins en établissement de santé (PDSES) ;
- la révision de certains objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS).

[En savoir plus](#)

Plan de contrôle des EHPAD : publication des décisions de mesures définitives

L'ARS Corse, en coordination avec la Collectivité de Corse, a publié les lettres de décisions issues des inspections réalisées dans les EHPAD dans le cadre du plan national d'inspection-contrôle 2022-2024. Souhaitée par la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, cette démarche vise à renforcer la transparence en permettant à tous d'accéder aux principaux constats effectués ainsi qu'aux mesures mises en œuvre pour garantir la qualité et la sécurité des accompagnements.

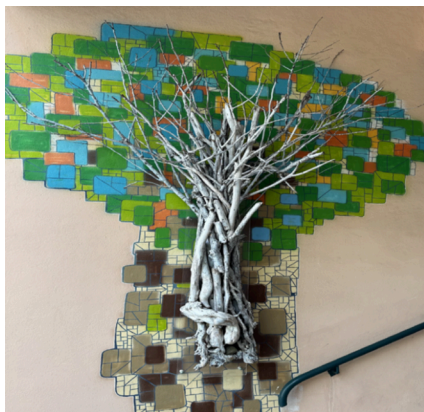
[En savoir plus](#)

Culture et santé : une œuvre collaborative pour libérer la parole à Bastia

Dans le cadre des actions Culture et Santé, le projet « Laissez parler les p'tis papiers », porté par le Clubhouse de Bastia en partenariat avec le plasticien Antoine Asaro, propose la création d'une œuvre artistique collective mêlant sculpture et fresque murale.

Au cœur de cette initiative : la réalisation d'un « arbre à mots/maux », une sculpture en haut-relief conçue à partir d'objets de récupération. Cet arbre recueillera, sous forme de post-it anonymes ou signés, les mots que certains ne parviennent pas à exprimer à l'oral. Écrire devient ainsi un moyen de se libérer, de déposer ses émotions et de partager, autrement, son vécu.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de réhabilitation psychosociale, en favorisant l'expression, la participation et le lien social. Les messages recueillis pourront également nourrir des temps d'échanges collectifs au sein du Clubhouse. Au-delà de ses bénéfices thérapeutiques, l'initiative sensibilise aussi à l'écologie à travers la récupération et le réemploi de matériaux, impliquant directement les participants dans la création de l'œuvre.



C'est l'ambition du programme OSE 2050, programme national de prospective qui réunit experts scientifiques, citoyens et auteurs de science-fiction pour concevoir ensemble l'offre de santé à l'horizon 2050.

OSE 2050, pour «

Œuvrons pour la Santé et ses Évolutions », vise à mieux comprendre les transformations à venir et à éclairer les décisions à prendre dès aujourd'hui. Pour cette première saison, le programme s'intéresse aux impacts du numérique sur notre système de santé.

Pourquoi participer ?

Pour anticiper les évolutions, mieux préparer et orienter les choix de demain.

Comment ?

Grâce à une démarche participative et rigoureuse, associant citoyens, professionnels de santé, experts et auteurs de science-fiction.

Pour quels résultats ?

Des scénarios prospectifs, racontant l'offre de santé en 2050, accompagnés de recommandations concrètes pour passer à l'action.

Participez à la réflexion !

Le programme OSE 2050 se construit avec vous, à travers deux temps de consultation :

►Phase 1 – du 23 mars au 5 avril

Comprendre et partager son point de vue.

Accédez à des ressources pour mieux appréhender les enjeux et exprimez votre vision des transformations à venir.

►Phase 2 – du 27 avril au 13 mai

Imaginer les futurs possibles

Participez à une démarche de co-création aux côtés d'un auteur de science-fiction pour inventer ensemble la santé de 2050.

Rejoignez la démarche et contribuez dès aujourd'hui à construire la santé de demain.

[Je participe](#)

Ouverture d'une formation IBODE à Bastia

L'Institut de Formation des Métiers de la Santé (IFMS) de Bastia ouvrira une formation d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État (IBODE), une avancée importante pour le système de santé corse. Cette nouvelle filière permettra aux infirmiers de se spécialiser sans quitter l'île, favorisant ainsi l'attractivité et la fidélisation des professionnels. Porté par l'IFMS de Bastia, l'Université de Corse, l'ARS et la Collectivité de Corse, ce projet s'inscrit dans une stratégie partagée d'anticipation des besoins.

➡ Plus d'informations : ifsi.ch-bastia.fr

LE CHIFFRE DU MOIS : 207

C'est le nombre de nouveaux cas de cancer colorectal chaque année en Corse

(Sources RG2C 2017-2021)

Avec près de 17 000 décès par an, le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus meurtrier en France. Or lorsqu'il est détecté tôt, avant tout symptôme, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Et pourtant, seulement 17,5 % des personnes invitées à participer au dépistage organisé le réalise en Corse (30,7 % au niveau national) . Professionnels de santé, votre parole compte ! En ce mois de mobilisation contre le cancer colorectal, n'hésitez pas à informer vos patients éligibles (femmes et hommes de 50 à 74 ans sans symptômes, ni antécédents) et à les inciter à se faire dépister.

Pour vous y aider, l'Institut national du cancer met à votre disposition des outils d'information sur ce dépistage qui peut sauver des vies :

- ✓ affiches,
- ✓ guide pratique,
- ✓ dépliant d'information simplifié,
- ✓ ou encore bande dessinée basée sur la méthode facile à lire et à comprendre (FALC).

👉 Vous pouvez commander gratuitement ces outils [sur cancer.fr](https://cancer.fr)



RESSOURCES UTILES

Communication Alternative et Améliorée (CAA) : un guide pour aider les ESMS

Obligatoire depuis 2025 dans les établissements et services médico-sociaux, la communication Alternative et Améliorée permet de s'assurer que chaque personne accompagnée puisse comprendre, s'exprimer et participer pleinement à la vie sociale.

Pour accompagner les établissements à structurer et déployer cette démarche, l'Anap publie un guide pratique accompagné d'un autodiagnostic, d'outils concrets, et de bonnes pratiques.

Avec ces outils, vous pourrez :

- ✓ Faciliter l'accès à la communication pour tous, sans prérequis
- ✓ Structurer une démarche CAA adaptée à votre contexte
- ✓ Renforcer les compétences de vos équipes et la dynamique collective
- ✓ Vous inspirer de pratiques innovantes et d'expériences réussies
- ✓ Améliorer la qualité de l'accompagnement et la participation des usagers



Téléchargez le guide



APPEL A PROJETS

Culture et santé 2026/2027

Lancé par l'ARS avec la Collectivité de Corse et la DRAC pour encourager les établissements et services sanitaires et médico-sociaux, publics et privés, à porter un regard nouveau et bienveillant sur leurs soignants, leurs patients et leurs résidents et faire de la culture un levier pour rompre l'isolement, renforcer la cohésion et faire vivre, au quotidien, la solidarité au sein de nos institutions.

Dispositif d'autorégulation à l'école en Corse-du-Sud

Avis d'appel à candidature pour la création d'un dispositif d'autorégulation en école élémentaire, sur le territoire de la Corse-du-Sud, au sein de l'école élémentaire de Propriano, permettant d'accompagner 10 élèves.

Prise en charge médicamenteuse de la douleur

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier des établissements de santé volontaires pour développer une activité sécurisée de préparation et de dispensation de médicaments stériles destinés à la voie injectable, notamment dans le cadre de la prise en charge des douleurs chroniques complexes.



AGENDA



lundi 27 avril 2026

18h00-19h00

Auditorium du Centre Hospitalier de Castelluccio - Ajaccio

Université de Corse - Université de Corse - Université de Corse

ARS - ADES - CARS - CARS - CARS - CARS - CARS - CARS - CARS - CARS

27 avril - « États généraux de la Bioéthique – Ajaccio - Amphithéâtre de Castelluccio

L'Espace de réflexion éthique PACA-Corse organise un débat sur le thème **"La sobriété en médecine : jusqu'où traiter ?"** dans le cadre des Etats généraux de la Bioéthique, en présence du Professeur Jean-François Delfraissy, président du Comité consultatif national d'éthique.

[Inscription](#)



L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- ✓ [Chargé\(e\) de mission démocratie en santé H/F](#)
- ✓ [Assistant\(e\) de direction H/F \(Bastia\)](#)



2026 ARS CORSE - Directrice de la publication : Christelle Boucher Dubos

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous](#).